

LA  
PROVENANCE D'UN DES PLUS BEAUX MANUSCRITS  
PEINTS AU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE  
PAR  
NICOLO DI GIACOMO DA BOLOGNA

PAR  
LE COMTE PAUL DURRIEU

---

Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*,  
Année 1916, t. LXXVII.

---

PARIS

1916

Bibliothèque Maison de l'Orient



154190

LA  
PROVENANCE D'UN DES PLUS BEAUX MANUSCRITS  
PEINTS AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE  
PAR  
NICOLO DI GIACOMO DA BOLOGNA

---

Il est un champ de recherches scientifiques qui, presque dès ma sortie des bancs de l'École des chartes, m'a maintes fois attiré. C'est l'étude des relations qui ont pu exister, durant le moyen âge, sous tous les rapports, entre la France et l'Italie. J'ai envisagé la question au point de vue purement historique et documentaire, consacrant par exemple plusieurs années de ma vie à travailler sur les magnifiques archives constituées à Naples par Charles d'Anjou, frère de saint Louis<sup>2</sup>, ou empruntant à d'autres archives de la Péninsule des éléments qui m'ont permis de publier certains volumes<sup>3</sup>, ou certains articles séparés, dont l'un a paru en 1880 dans ce recueil même<sup>4</sup>. Je l'ai considérée, peut-être plus souvent encore, au point de vue de l'histoire de l'art. Je me bornerai à citer, à cet égard, ma dissertation sur *Michelino da Besozzo et les relations entre l'art italien et l'art français à l'époque du règne de Charles VI*, imprimée

1. Mémoire lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans les séances des 22 et 29 octobre 1915.

2. *Les Archives angevines de Naples. — Étude sur les registres du roi Charles I<sup>er</sup>*, Paris, 1886 et 1887, 2 vol. in-8°; *Notice sur les registres angevins en langue française et Études sur la dynastie angevine de Naples. Le « Liber donationum Caroli Primi »*, Rome, 1883 et 1886, extraits des *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, publiés par l'École française de Rome.

3. *Le Royaume d'Adria*, Paris, 1880, in-8°; *les Gascons en Italie*, Auch, 1885, in-8°.

4. *La Prise d'Arezzo (1384) par Enguerrand VII, sire de Coucy*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLI, 1880 (a été tiré à part).

en 1911 dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*<sup>1</sup>.

C'est un nouvel exemple de ces liens, s'étant noués d'une contrée à l'autre, que je me propose de signaler dans les pages qui vont suivre.

\*  
\* \*

Une des bibliothèques les plus riches en manuscrits à peintures qui existent au monde est certainement la Bibliothèque royale de Munich<sup>2</sup> où, jadis, j'ai beaucoup travaillé. Là se trouve notamment, entre autres trésors, ce manuscrit français si précieux, illustré dans l'atelier de Jean Fouquet, dont j'ai publié naguère la série intégrale des quatre-vingt-onze miniatures<sup>3</sup> et qu'on appelle le *Boccace de Munich*, manuscrit, je me permets de le rappeler ici, parce que c'est dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* que j'ai pour la première fois soulevé la question de sa véritable origine, exécuté non pas comme on l'a cru longtemps pour Étienne Chevalier, mais pour un autre financier de l'époque de Charles VII, Laurens Gyrard<sup>4</sup>. Bien d'autres volumes de premier ordre encadrent celui-ci, s'espacant, comme dates, du VII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.

Quand j'abordais, il y a longtemps déjà, l'examen de cette superbe collection en commençant à y prendre des notes dont quelques-unes ont été utilisées par moi dès 1892 dans le présent recueil<sup>5</sup>, je pus demander des données générales qui me guidassent dans mes investigations aux planches d'un volume de L. von Kobell, consacré aux reproductions des miniatures et initiales, remarquables sous le rapport de l'art, de la Bibliothèque de Munich<sup>6</sup>.

1. T. XXVIII, 2<sup>e</sup> partie (a été tiré à part, in-4<sup>e</sup>, avec planches).

2. Hof- und Staatsbibliothek, suivant le nom officiel actuel.

3. *Le Boccace de Munich*, Munich, 1909, gr. in-4<sup>e</sup>, avec planches.

4. Voir ma lecture à la Société de l'histoire de France : *la Légende et l'histoire de Jean Fouquet*, Paris, 1907, in-8<sup>e</sup> (extrait de l'*Annuaire-Bulletin* de la Société pour 1907). Cf. mon travail mentionné dans la note qui suit (*Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LIII, p. 125-126, et tirage à part, p. 13 et 14).

5. *Notes sur quelques manuscrits français ou d'origine française conservés dans des bibliothèques d'Allemagne*, parues dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LIII, p. 115 à 143 (a été tiré à part).

6. *Kunstvolle Miniaturen und Initialen aus Handschriften... der in Hof- und Staatsbibliothek zu München befindlichen Manuscripte*, Munich, s. d. [1893], in-folio.

Une des planches de Kobell donnait une miniature de grand format, représentant l'*Annonciation*, placée au centre d'une initiale S, et qui était tirée d'un *Missale romanum*, ms. latin 10072 de la Bibliothèque royale. Le texte de Kobell la citait comme une peinture italienne du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>; mais la reproduction que portait la planche indiquait de la manière la plus nette une œuvre parfaitement française et dont le style nous reportait seulement à la fin du règne de Louis XII ou plutôt même au règne de François I<sup>er</sup>. Je demandai à consulter le volume, avec l'idée, inspirée par la reproduction de Kobell, que j'allais probablement voir un manuscrit d'origine française et de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. L'aspect matériel extérieur du livre qu'on m'apporta était fait pour confirmer cette présomption; le livre était, en effet, recouvert d'une reliure en maroquin rouge d'aspect tout à fait français, datant du XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle, et portant au dos ce titre *en français* : MISSEL ROMAIN. MS. SUR VELIN<sup>2</sup>.

Lorsque j'ouvris le volume, ma surprise fut profonde. J'y trouvais bien la miniature de style français donnée dans l'ouvrage de Kobell, et quelques autres peintures ou pages ornementées de même caractère et de même époque. Je constatais qu'on y voyait des armoiries toujours du même temps, parmi lesquelles les armes royales de France, sans doute celles de François I<sup>er</sup>, entourées du collier de l'Ordre de Saint-Michel. Mais ces morceaux du XVI<sup>e</sup> siècle ne constituaient que des enjolivements introduits après coup, de véritables interpolations<sup>3</sup> glissées, au moyen d'insertions à travers les feuilles, et de superpositions par col-

1. *Op. cit.*, p. 48 de la première édition, la seule qui eût encore paru quand j'ai commencé mes recherches à Munich.

2. Le ms. est arrivé, à la Bibliothèque royale de Munich, de la bibliothèque Palatine de Mannheim, apporté sans doute par le duc Charles-Théodore quand celui-ci fut devenu souverain de la Bavière (1777-1799). On peut supposer que ce prince, grand amateur de belles choses, avait dû le faire acheter en France.

3. Ces interpolations comprennent des peintures, analogues à l'*Annonciation* que Kobell a reproduite, et des bordures ornementées, le tout paraissant avoir été découpé dans quelque grand livre de chœur d'origine française et de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Les feuillets ainsi glissés après coup dans le volume portent une numérotation en chiffres romains, distinguée de celle du fond primitif du manuscrit par l'exposant A.

A deux endroits se trouvent des armoiries françaises. Sur le fol. Ia, un écusson : de gueules, à 2 bars d'or adossés. Sur le fol. CLXVII<sup>A</sup>, les armes royales de France entourées du collier de l'Ordre de Saint-Michel. Au près d'elles

lages, dans un manuscrit beaucoup plus ancien et qui formait, lui, le véritable fond du Missel romain. Ce fond primitif ne montrait plus un produit français du temps de François I<sup>er</sup> ou de Louis XII, mais un livre d'origine italienne et du xiv<sup>e</sup> siècle. J'ajoute un manuscrit splendide, enrichi d'une série de grandes miniatures et d'une quantité de lettres historiées renfermant chacune des sujets à personnages, le tout trahissant, par la beauté de l'exécution, l'œuvre d'un artiste de premier ordre en son genre. Enfin, j'ajoute encore un manuscrit du plus haut intérêt documentaire pour l'histoire de la librairie de luxe en Italie au xiv<sup>e</sup> siècle.

A cette époque, l'industrie de la confection des beaux manuscrits était principalement florissante à Bologne. Les produits des ateliers de cette ville étaient connus et hautement appréciés, non seulement dans la Péninsule, mais aussi en France. Bien souvent dans les inventaires du duc Jean de Berry, frère du roi Charles V, on voit revenir, à propos de tel ou tel livre, la mention : « escript de lettre boulonnoise ». Et à l'époque où vivait le duc de Berry il y avait longtemps déjà qu'on importait des livres de Bologne en France. Dans cet ordre d'idées, nous remontons jusqu'au xiii<sup>e</sup> siècle, ce qui me paraît avoir échappé à l'attention des travailleurs de notre pays avant que je n'aie moi-même entrepris de le leur signaler.

Dante a immortalisé, en le mentionnant dans sa *Divine Comédie*, un enlumineur italien de son temps qui a travaillé à Bologne, Oderisi da Gubbio. Il a imaginé que, rencontrant cet artiste au Purgatoire, il l'aurait ainsi interpellé : « N'es-tu pas Oderisi, l'honneur de Gubbio et l'honneur de cet art, qui est appelé *enluminer* à Paris? »

... Non se' tu Oderisi,  
L'onor d'Agobbio e l'onor di quell'arte  
Ch' alluminare è chiamata in Parisi<sup>1</sup> ?

un autre blason, ajouté après coup : d'argent, à la croix engrêlée d'azur, accompagnée de 4 alérions de gueules.

En dehors de ces interpolations, qui visent à corser la richesse décorative du volume, le texte liturgique du Missel, qui s'arrêtait dans le fond primitif au fol. CCCLX verso, a été continué par une main relativement récente et française, s'étendant encore sur un supplément de feuillets, numérotés en chiffres *arabes* jusqu'à 380. Ce complément de texte contient l'office de sainte Geneviève, suivant l'usage du diocèse de Paris.

1. *Purgatorio*, canto XI, vers 79-81.

Or, il se trouve que l'un des rarissimes documents d'archives où apparaisse le nom du miniaturiste Oderisi, « Oderisio miniatore », l'un des deux seuls même peut-être qui aient encore été publiés, est relatif à des manuscrits que trois Français, alors étudiants à Bologne, prenaient leurs dispositions pour faire venir de Bologne à Paris<sup>1</sup>. Sans vouloir pousser trop loin le rapprochement, on pourrait estimer jusqu'à un certain point que nous ayons comme un écho de ce fait, ou d'un autre analogue, dans les vers où Dante évoque un souvenir parisien à propos de la branche d'art qu'exerçait Oderisi.

Pour en revenir au XIV<sup>e</sup> siècle, un des calligraphes les plus en renom à Bologne, vers le milieu et dans la seconde moitié de ce siècle, fut Bartolomeo di Bartoli. Celui-ci n'était pas seulement un copiste, mais un correcteur de textes, et même un auteur littéraire, ayant composé, pour deux des Visconti de Milan, une *Canzone delle Virtù e delle Scienze*, dont un manuscrit existe dans la bibliothèque du Musée Condé de Chantilly et qui a été l'objet, de la part de M. Léon Dorez, d'une reproduction en fac-similé, accompagnée d'une savante étude<sup>2</sup>.

A côté des calligraphes, il y avait à Bologne des enlumineurs et des peintres miniaturistes. Le premier rang, parmi ces derniers, dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, semble pouvoir être accordé de préférence sur tous ses émules à un artiste fécond, et véritablement supérieur, contemporain de Bartolomeo di Bartoli, avec qui il a plusieurs fois collaboré, Nicolò di Giacomo da Bologna, ou plus simplement en français : Nicolas de Bologne, né, croit-on, entre 1310 et 1320 et mort fort âgé, après avoir fait son testament le 1<sup>er</sup> décembre 1399<sup>3</sup>.

1. Acte du 18 juillet 1269, découvert aux archives de Bologne et publié par Francesco Malaguzzi-Valeri dans l'*Archivio storico italiano*, série V, t. XVIII, p. 310. — Les trois étudiants français se nommaient Jean de Mandun, du diocèse d'Orléans, Jean « de Buyaco », du diocèse de Sens, et Regnard de Buisy, du diocèse de Chartres. Les manuscrits qui devaient être transportés pour eux de Bologne à Paris consistaient en livres de droit, tels qu'un *Digeste*, un *Infortiat*, etc.; mais on sait que les copies d'ouvrages de droit sorties des ateliers de librairie bolonais se présentent parfois sous forme de volumes richement décorés. (Pour plus de détails, consulter mon travail intitulé : *Oderisi da Gubbio et ce que l'on appelait à Paris au témoignage de Dante « l'art d'enluminer »*, Paris, 1915, in-8°, extrait des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, t. XLII, 1915, p. 155-170.)

2. Léon Dorez, *la Canzone delle Virtù e delle Scienze di Bartolomeo di Bartoli da Bologna*, Bergame (collection Novati), 1904, petit in-folio.

3. Sur Nicolò di Giacomo da Bologna, voir John W. Bradley, *Dictionary of*

Tou plus  
vraisemblablement  
Jean de Meun,  
sans doute le  
célèbre poète. —

cf. ma  
communication

Dans les  
comptes rendus des

Hances de l'Académie des  
Inscriptions et Belles-Lettres,  
année 1916, p. 430, et 436  
et suiv.

Il y a près de vingt-cinq ans, en 1891, parlant dans la *Gazette des Beaux-Arts* de la question de l'inscription des noms d'artistes dans les manuscrits à miniatures, je faisais remarquer que « en Italie... les miniaturistes en renom apposaient au bas de leurs œuvres de véritables signatures, très apparentes, et analogues à celles des tableaux<sup>1</sup> ». Nicolas de Bologne est un des maîtres qui en ont ainsi usé, et nous devons à cette particularité de connaître d'une manière indiscutable ce qu'étaient les productions de son pinceau<sup>2</sup>.

Or, le superbe *Missel romain*, constituant le fond du manuscrit *miniaturists* (Londres, 1887-1889, 3 vol. in-8°), t. II, p. 361-363, et les auteurs plus anciens, Seroux d'Agincourt, Zani, Neuwirth, Woltmann et Woermann, auxquels Bradley renvoie; Francesco Carta, *Codici corali e libri à stampa della Bibl. Nazionale di Milano* (Rome, 1891, in-8°), p. 24, note 2; Francesco Malaguzzi-Valeri, *I codici miniati di Nicolò di Giacomo e della sua scuola in Bologna*, dans les *Atti e memorie della R. deputazione di Storia patria per le provincie di Romagna*, troisième série, vol. XI (1893), p. 120-158; du même, *le Pergamene, i codici miniati e i disegni del R. Archivio di Stato di Bologna*, dans les mêmes *Atti*, vol. XVI (1898), p. 52-128; du même, *la Collezione delle miniature dell' Archivio di Stato in Bologna* (avec reproductions), dans l'*Archivio storico dell' Arte*, 7<sup>e</sup> année (1894), p. 1-20; du même, *la Miniatura in Bologna dal XIII al XVIII secolo*, dans l'*Archivio storico italiano*, série V, t. XVIII (1896), p. 260-266; Carlo Frati, *A proposito di Nicolo da Bologna*, dans la *Rivista delle biblioteche*, t. IV (1893), p. 155-175; Hermann Julius Hermann, *Zur Geschichte der Miniaturmalerei am Hofe der Este*, dans le tome XXI du *Jahrbuch der Kunsthist. Sammlungen des Allerh. Kaiserhauses* (Vienne, 1900), p. 124-125; du même, *Die illuminierten Handschriften in Tirol* (Leipzig, 1905, in-4°, dans la publication dirigée par Wickhoff), p. 146-148.

M. Venturi a donné dans le tome V de sa *Storia dell' Arte italiana* (Milan, 1907, in-8°), p. 1016, note 1, une liste de manuscrits qui renferment des peintures de Nicolas de Bologne.

1. *Gazette des Beaux-Arts*, 1891, t. II (n° de juillet), p. 61.

2. On trouvera des reproductions de miniatures portant la signature de Nicolas de Bologne dans Francesco Malaguzzi-Valeri, *la Collezione delle miniature dell' Archivio di Stato in Bologna*, paru dans l'*Archivio storico dell' Arte*, t. VII, p. 5; F. Carta, C. Cipolla e C. Frati, *Monumenta palaeographica sacra. Atlante paleografico artistico, compilato sui manoscritti esposti in Torino alla mostra d'Arte sacra*, [en 1898,] Turin, 1899, in-fol., tav. LX; l'édition de luxe illustrée du catalogue du *Burlington Fine Arts Club. Exhibition of illuminated manuscripts* (Londres, 1908, in-fol.), pl. 120; Hans Tietze, *Die illuminierten Handschriften in Salzburg* (Leipzig, 1905, in-4°, dans la publication dirigée par Wickhoff), taf. VI (cf. texte, p. 39); du même, *Die illuminierten Handschriften der Rossiana in Wien-Lainz* (Leipzig, 1911, in-4°, dans la même publication), p. 88, n° 134. Ceci sans parler d'une vieille gravure de l'ouvrage de Seroux d'Agincourt, *Histoire de l'art par les monuments*, pl. LXXV.

scrit latin 10072 de Munich, réunit les noms du calligraphe Bartolomeo di Bartoli et du peintre miniaturiste Nicolò di Giacomo da Bologna. Le premier a tracé à la fin du texte une souscription où il indique qu'il a achevé de corriger et de transcrire le Missel le 23 février 1374 : *Explicit officium Missalis secundum consuetudinem Romane curie. Deo gratias. Amen. Correctum et scriptum per me Bartolomeum de Bartholis de Bononia, scriptorem, M CCC LXXIII, indictione XII, XXIII Februarii*. Le second a apposé sa signature sur deux des grandes pages à peintures : NICOLAUS DE BONONIA F. [fecit].

Un manuscrit de pareil ordre ne pouvait pas être demeuré inconnu. De fait, je constatai qu'un auteur italien, Valentinelli, en avait donné une description détaillée en 1869, dans le *Giornale delle Biblioteche*, imprimé à Gênes<sup>1</sup>. D'autres écrivains en ont parlé aussi depuis lors, mais généralement en se bornant à s'inspirer de la description de Valentinelli. Parmi eux, je citerai M. Carlo Frati<sup>2</sup> et surtout M. Léon Dorez, qui, en 1904, tout en rappelant ce qu'avait dit Valentinelli, a reproduit, d'après une photographie, une page du Missel, prise cette fois parmi les feuillets primitifs du fond du manuscrit, et non pas, comme l'a fait si maladroitement Kobell, parmi les adjonctions françaises du xvi<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>.

Le Missel romain copié par Bartolomeo di Bartoli, abstraction faite des interpolations et additions postérieures, dont j'ai parlé et sur lesquelles je ne reviendrai pas, constitue un volume in-folio<sup>4</sup>, avec le texte écrit sur deux colonnes, comprenant 366 feuillets, dont 6 feuillets, soit 12 pages, non numérotés pour le calendrier, et 360 feuillets pour le corps du Missel portant une ancienne numérotation en chiffres romains de I à CCC LX.

Chacune des pages du calendrier est surmontée d'une grande et belle peinture disposée en largeur comme une sorte de frise<sup>5</sup>,

1. *Di un codice manoscritto esistente nella Biblioteca reale in Monaco di Baviera*, dans le n° du 16 juillet 1869 de la troisième année du *Giornale delle Biblioteche*, p. 96-100.

2. *A proposito di Nicolò da Bologna*, dans la *Rivista delle biblioteche*, t. IV, p. 156.

3. Léon Dorez, *la Canzone delle Virtù*, tav. I.

4. Les feuillets mesurent 420 millimètres de hauteur sur 280 de largeur. Chacune des deux colonnes de texte occupe environ 250 millimètres de haut sur 80 de large.

5. Ces frises peintes mesurent environ 10 centimètres de hauteur sur 23 de largeur, y compris un cadre d'or bruni sur les rectos et noir sur les versos,

et qui juxtapose l'image de l'occupation du mois et celle du signe du zodiaque présidant à ce mois. Ainsi, pour janvier, la miniature représente un homme qui se chauffe devant un feu et le signe du *Verseau*, figuré par un autre homme portant un tonneau, d'où l'eau s'épanche. Pour février, c'est un homme qui pêche à la ligne et le signe des *Poissons*, etc.<sup>1</sup>.

La première page du texte, à la suite du calendrier, est superbement illustrée de peintures et porte, vers le bas, à gauche, la signature du miniaturiste NICOLAUS DE BONONIA F. La partie supérieure est occupée par un grand tableau, sur fond d'or, en quatre compartiments, qui représentent : sur la gauche, l'*Annonciation* et au-dessous des *Prophètes* dans une grotte ; sur la droite, le *Jugement dernier* et au-dessous l'*Enfer*. Plus à droite, en marge de la justification, se détachent directement sur le parchemin du feuillet des figures de morts qui ressuscitent. Au-dessous du tableau est une cinquième miniature inscrite dans une très belle lettre historiée (un A) et montrant le Christ et divers saints. Enfin, tout au bas de la même page apparaît un écusson armorié placé entre deux lions assis, écusson sur lequel je vais revenir, mais dont je dirai dès maintenant qu'il montre, comme élément principal, des fleurs de lis d'or sur fond d'azur, semblables à celles du blason des rois de France.

La suite du Missel est enrichie jusqu'au bout de grandes

d'une épaisseur de 15 millimètres. Défalcation faite de ce bandeau d'encadrement, il reste pour l'image proprement dite 75 millimètres de hauteur sur environ 200 de largeur. Sur les pages des mois de janvier, septembre et octobre, le bandeau d'encadrement primitif a été, en tout ou partie, recouvert par le collage de fragments rapportés et faisant partie des interpolations signalées plus haut.

1. A chaque mois, on lit deux vers, comme ceux-ci pour janvier :

« Prima dies Jani timor est et septima vani.

Nona parit bellum, sed quinta dat hora flagellum. »

Valentinelli, dans sa description de 1869, donne tous ces vers en décrivant chacune des douze peintures du calendrier. Je me bornerai à dire ici, en abrégé, que les occupations attribuées à chaque mois sont figurées comme suit : Janvier, un homme se chauffant. — Février, un pêcheur à la ligne. — Mars, un enfant soufflant dans deux cornets à la fois. — Avril, un homme assis jouant du violon. — Mai, un cavalier, en costume italien, partant pour la chasse au faucon avec deux chiens. — Juin, un moissonneur. — Juillet, un batteur de blé. — Août, un tonnelier réparant des futailles. — Septembre, un vendangeur. — Octobre, un semeur de blé. — Novembre, la glandée. — Décembre, la tuerie d'un porc.

initiales historiées, avec personnages, au nombre d'environ deux cents, et constituant de véritables miniatures souvent à plusieurs figures<sup>1</sup>. Avant le canon, deux pages, se faisant face<sup>2</sup>, sont chacune entièrement occupées par des peintures divisées en quatorze compartiments par page, soit en tout vingt-huit images<sup>3</sup>, dont les sujets sont empruntés au Nouveau Testament et en relation avec les oraisons qui terminent les litanies des saints : « Per Adventum tuum, libera nos, Domine », est-il écrit près du premier compartiment, montrant l'Avènement du Christ par la descente sur la terre de l'Enfant-Jésus, émanant de Dieu le Père en présence des Prophètes ; « In die Judicii, libera nos, Domine » exprime la vingt-huitième image consacrée au Jugement dernier<sup>4</sup>. Auprès de l'un des compartiments de la première de ces pages (représentant la guérison de deux paralytiques par le Christ), Nicolas de Bologne a mis de nouveau sa signature, semblable à la première.

Le manuscrit contient encore, à deux endroits<sup>5</sup>, des réunions de miniatures, en quatre compartiments rectangulaires superposés dans la largeur d'une colonne de texte. Ces miniatures représentent des groupes de saints et de saintes. Dans la seconde de ces réunions de miniatures, le fond sur lequel se détachent les figures est constitué, comme motif de décoration, par une nouvelle apparition de fleurs de lis d'or sur fond d'azur, pareilles à celles des armes royales de France.

Toutes les peintures semblent de la même main, par conséquent toutes de Nicolas de Bologne, sans jamais de faiblesse dans l'exécution, aussi bien pour les grandes images que pour les petites figurines des initiales historiées<sup>6</sup>. Un très bon connaisseur en matière d'art italien, le vicomte Both de Tauzia,

1. Voir, comme exemple, la reproduction donnée par M. Léon Dorez, qui a été déjà mentionnée plus haut.

2. Fol. CLX verso et CLXI recto.

3. Les compositions sont étagées sur deux colonnes, ayant des fonds alternativement bleus d'azur ou noirs avec de larges rinceaux d'or. Chaque compartiment mesure environ 45 millimètres de hauteur sur 95 de largeur.

4. On pourra trouver dans l'article de Valentinelli, publié en 1869, la description détaillée des vingt-huit compartiments de ces peintures.

5. Fol. CCXXVII et CCLXXXI.

6. Peut-être les miniatures du calendrier, où les proportions des figures sont plus fortes, apparaissent-elles moins habiles que le reste. Mais le style et le caractère d'art sont bien identiques de part et d'autre.

mort en 1888 conservateur des peintures et dessins au Musée du Louvre, qui avait vu le manuscrit au cours d'une mission, professait à cet égard les mêmes sentiments que moi, frappé en outre de la beauté des figures nues qui jouent leur rôle dans les illustrations de la page initiale du texte<sup>1</sup>.

Je reviens maintenant aux armoiries peintes sur la première page du Missel. Valentinelli, en 1869, avait remarqué la présence des fleurs de lis d'or sur fond d'azur et il en avait conclu que ce manuscrit avait dû être écrit « sur la commission de quelque prince, ou monastère, ou riche seigneur de France ». Mais nul jusqu'ici n'a précisé davantage. Bien plus, l'hypothèse, bien vague encore, de Valentinelli s'est trouvée combattue. En Italie, au XIV<sup>e</sup> siècle, certaines cités avaient obtenu des rois de France, comme un signe de haut patronage et une faveur très recherchée, l'autorisation d'arborer le blason royal à côté de leur écusson propre. C'est en vertu d'une telle concession qu'aujourd'hui encore on voit nos fleurs de lis françaises, d'or sur fond d'azur, briller dans les tympanes des arcatures qui supportent la galerie faisant saillie au sommet des façades du Palazzo Vecchio de Florence. Or, Bologne était une des communes favorisées de ce privilège. Sans parler d'autres exemples, des registres conservés aux archives d'État de Bologne, manuscrits essentiellement bolonais de caractère, car ils sont relatifs au fonctionnement de la Dette publique par la caisse du *Monte* de Bologne, en 1394 et 1395, montrent, auprès de peintures signées de notre Nicolas de Bologne, l'écu des armes de France placé entre deux écussons aux armes du peuple et de la commune de Bologne<sup>2</sup>. Les fleurs de lis du Missel conservé aujourd'hui à Munich ne seraient-elles pas tout simplement, comme dans le cas de ces registres d'ordre financier, une conséquence ou, pour mieux dire, une marque de ce fait que le manuscrit a été copié et décoré à Bologne? Cette pensée a pu naturellement se présenter à l'esprit de savants très versés dans la connaissance des choses

1. Rapport manuscrit, adressé au directeur des Musées nationaux, pour être déposé dans les archives du Louvre.

2. Francesco Malaguzzi-Valeri, *I codici miniati di Nicolò di Giacomo*, dans les *Atti e memorie della R. deputazione di Storia patria per le provincie di Romagna*, 3<sup>e</sup> série, vol. XI, p. 136-138, et la *Collezione delle miniature dell' Archivio di Stato in Bologna*, dans l'*Archivio storico dell' Arte*, t. VII, p. 5; Carta, Cipolla e Frati, *Monumenta palaeographica sacra* (déjà cité précédemment), p. 40 et tav. LIX.

italiennes et qui, d'un autre côté, ne jugeaient du Missel que par la seule description de Valentinelli, sans avoir eu la possibilité de le voir de leurs yeux<sup>1</sup>.

Pour moi, la question fut immédiatement résolue, dès le premier examen du volume en original, à la Bibliothèque royale de Munich. Les armoiries que je trouvais peintes sur le feuillet où commençait le texte du magnifique Missel étaient les armes royales de France, du vieux type aux fleurs de lis sans nombre, mais entourées d'une bordure engrêlée de gueules, ce qui constituait le blason du duc Jean de Berry, frère de Charles V, du prince, passionné bibliophile, pour qui ont été exécutées les plus belles pages des incomparables *Très riches Heures* de Chantilly<sup>2</sup>.

En me reportant aux inventaires du duc Jean de Berry qui ont été si magistralement étudiés par Léopold Delisle et publiés *in extenso* par mon éminent confrère M. Jules Guiffrey, j'y retrouvai, d'une manière certaine, la trace du passage, dans les collections du duc Jean, du Missel romain aujourd'hui à Munich. Il est inscrit dans un inventaire du duc dressé en 1402.

En 1404, le duc Jean s'en dessaisit en faveur de la Sainte-Chapelle de Bourges. Il fut ensuite repris par lui en 1412 pour être donné soit aux Célestins de Marcoussis, soit au grand maître de l'Hôtel du roi<sup>3</sup>.

Je communiquai ma découverte à Léopold Delisle qui eut occasion de la signaler dans un de ses deux volumes de *Recherches sur la librairie de Charles V*, dédiés par lui à ses confrères de l'Académie des inscriptions pour la célébration en 1907 du cinquantenaire de son élection à l'Académie<sup>4</sup>.

Mais ce n'était encore qu'un premier pas de fait. En examinant le manuscrit de Munich, je remarquai bien vite que, si le duc de Berry l'avait possédé dans ses collections, il n'en avait pas été le premier propriétaire. Ses armoiries n'y ont été intro-

1. Carlo Frati, dans la *Rivista delle biblioteche*, t. IV, p. 156; Léon Dorez, *la Canzone delle Virtù*, p. 99.

2. Je me permets de rappeler la publication que j'ai faite de toutes ces pages dans un grand ouvrage in-folio paru en 1904, *Chantilly. Les Très riches Heures de Jean de France, duc de Berry*.

3. Léopold Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V* (Paris, 1907, 2 vol. in-8°), t. II, p. 234, article n° 71; Jules Guiffrey, *Inventaires de Jean, duc de Berry* (Paris, 1894 et 1896, 2 vol. in-8°), t. II, p. 123, n° 957, et note 4.

4. Léopold Delisle, *op. cit.*, t. II, p. 332.

duites qu'après coup. Elles recouvrent d'autres armoiries plus anciennes, qui, celles-ci, d'après les dispositions matérielles de la page, étaient effectivement les armoiries du personnage pour qui le splendide Missel a été peint par Nicolas de Bologne. Le cas de substitution d'armoiries plus récentes, jouant le rôle d'un *ex libris*, au blason d'un détenteur précédent est très fréquent. J'en ai récemment signalé moi-même un nouvel exemple en montrant que le magnifique manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris, appelé le *Tite-Live de la Sorbonne*, que l'on avait toujours cru exécuté pour François de Rochechouart, avait été à l'origine destiné à un autre personnage, Guillaume d'Harcourt, comte de Tancarville<sup>1</sup>, précision à laquelle je suis arrivé, je suis heureux de le redire ici, grâce au concours amical de notre confrère M. Max Prinnet, si hautement compétent en tout ce qui touche aux questions de blason.

Quelles étaient les armoiries primitives que l'on avait ensuite recouvertes par celles du duc de Berry? Des traces bien visibles m'ont permis de reconnaître d'abord que l'écusson s'y trouvait surmonté d'un chapeau de cardinal, puis que le fond de l'écusson même consistait déjà dans le semis de fleurs de lis d'or sur champ d'azur du blason royal de France. Les fleurs de lis françaises d'or sur azur reparaissaient d'ailleurs, employées comme motif de décoration pour les fonds, dans une des peintures de Nicolas de Bologne.

Une heureuse circonstance me permit de pousser les choses tout à fait à bout. La bonne fortune veut que, quand le manuscrit fût enregistré dans l'inventaire du duc Jean de Berry dressé en 1402, il n'avait pas encore reçu la surcharge des armoiries du duc, mais portait toujours intact le blason du possesseur d'origine, et voici comment l'inventaire décrit ce blason et en précise la disposition héraldique :

« Un Messel escript de lettre boulonnoise, ystorié ou premier feuillet du kalendrier d'un ymage de homme soy chauffant au feu, et d'un autre homme portant un tonnel, et ou premier feuillet a un escu, aus armes de France, à un chef d'or, tenu de

1. Paul Durrieu, le « *Tite-Live de la Sorbonne* » et le *Forum romain*, Paris, 1915, in-4°, avec planches (extrait des *Monuments et Mémoires* publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Fondation Piot. Deuxième fascicule du tome XXI).

deux lions, et dessus le chapel d'un cardinal<sup>1</sup>. » Les mêmes armoiries étaient émaillées sur deux fermoirs d'argent doré qui garnissaient la reliure du volume<sup>2</sup>.

Il résultait de cette description que le magnifique Missel avait été exécuté pour un cardinal portant les armes royales de France, avec un chef d'or, et d'un cardinal ayant nécessairement vécu dans la seconde moitié du xiv<sup>e</sup> siècle, époque où le manuscrit fut copié. Je me reportai naturellement aux généalogies de la maison de France pour chercher à identifier ce cardinal.

C'est un fait assez frappant que la Maison des Capétiens, qui a compté plusieurs saints et bienheureux, qui a fourni de nombreux prélats, n'a donné au cours des temps qu'un nombre infiniment restreint de cardinaux. Faut-il croire qu'il y eût là quelque chose de voulu, que les princes du sang de France considérassent comme peu digne de leur naissance de s'incliner devant un pape pour recevoir de lui le chapeau cardinalice? L'idée m'en a été suggérée, dans une conversation, par mon confrère le comte H.-François Delaborde. Quoi qu'il en soit, il n'y a eu en tout et pour tout, pendant le moyen âge et la majeure partie de la période historique dite de la Renaissance, depuis Robert, grand-père d'Hugues Capet, qui devint roi de France en 922, jusqu'à la mort de François I<sup>er</sup> en 1547, c'est-à-dire durant plus de six siècles, que deux princes de la famille royale qui soient entrés au Sacré-Collège. L'un d'eux fut Charles de Bourbon, frère aîné du sire de Beaujeu gendre de Louis XI, créé cardinal en 1476 et mort en 1488. Il ne peut être question de lui pour un manuscrit exécuté au xiv<sup>e</sup> siècle. Reste alors uniquement un prince de la branche des comtes et ducs d'Alençon, Philippe, dit le cardinal d'Alençon, d'abord évêque de Beauvais, qui reçut le chapeau en 1378 du pape Urbain VI, fut fait évêque d'Ostie par Boniface IX en 1392 et mourut à Rome en 1397. Pour lui, les dates conviendraient; mais une grave difficulté surgit. La branche d'Alençon portait, comme blason, les armes de France entourées d'une bordure de gueules chargée de huit besants d'argent, c'est-à-dire une disposition différente des

1. J. Guiffrey, *Inventaires de Jean, duc de Berry*, t. II, p. 123, n° 957; Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, t. II, p. 234, n° 71.

2. « Fremant à deux fremouers d'argent, dorez, esmaillez à semblables armes. » J. Guiffrey, *ut supra*.

armes de France au chef d'or, qu'on voyait peintes à l'origine sur le Missel enluminé par Nicolas de Bologne<sup>1</sup>. Cependant une hypothèse est possible : Philippe d'Alençon a passé en Italie toute la fin de sa vie, s'étant quelque peu brouillé avec son cousin le roi de France à propos des querelles du Grand Schisme d'Occident ; il a eu au sud des Alpes des charges à la cour pontificale, finissant par devenir cardinal-évêque, doyen du Sacré-Collège. Or, en Italie, les usages pour les combinaisons héraldiques n'étaient pas tout à fait les mêmes qu'en France ; quelquefois aussi l'accession à tel poste pouvait influencer sur les armoiries ; c'était le cas par exemple pour les chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem qui devenaient grands maîtres de l'Ordre. Quelque raison n'aurait-elle pas amené le cardinal d'Alençon à modifier son blason personnel une fois qu'il se fut établi pour jamais en Italie ? Par bonheur, il est possible de vérifier quelles sont les armoiries que le cardinal a réellement portées en Italie et jusqu'à sa mort. Son tombeau existe à Rome, dans l'église de Sainte-Marie du Transtévère, et le blason du cardinal y est sculpté sur la pierre. J'ai été en personne examiner ce tombeau, et j'y ai vu... les armes ordinaires de la maison d'Alençon et nullement le blason originaire du Missel, que décrivait l'inventaire du duc de Berry.

La question devenait piquante. Le superbe manuscrit peint par Nicolas de Bologne paraissait avoir été destiné à un cardinal de la maison royale de France ; et ce cardinal était introuvable dans l'arbre généalogique des Capétiens.

Je n'hésitai pas, dans ce cas, comme pour le *Tite-Live de la Sorbonne*, à faire appel à la compétence et à l'amitié de M. Max Prinnet. Celui-ci m'indiqua, ou plutôt me rappela, ce dont j'aurais dû me souvenir d'après de très anciennes études pour ma thèse de l'École des chartes, qu'une famille française avait joui du privilège de porter les armes royales de France, précisément avec un chef d'or. C'était l'illustre famille des d'Estaing, originaire du Rouergue, qui s'est éteinte sur l'échafaud révolutionnaire avec le célèbre amiral d'Estaing, créé amiral de France en 1792 et décapité le 28 avril 1794.

1. La divergence existant entre les armoiries cardinalices, décrites dans l'inventaire du duc de Berry dressé en 1402, et le blason de la maison d'Alençon, n'a pas échappé à l'attention de Léopold Delisle (*Recherches sur la librairie de Charles V*, t. II, p. 234, note 2). Mais Delisle n'a pas eu l'occasion de s'attacher à la solution du problème créé par cette dissemblance.

Cette fois, j'étais sur la bonne piste. Il me fut facile de constater que dans la seconde moitié du xiv<sup>e</sup> siècle, époque voulue, un membre de la famille d'Estaing qui prolongea sa vie jusque vers la fin de l'année 1377, Pierre, fils de Guillaume II, seigneur d'Estaing, et d'Ermengarde de Peyre, vicomtesse de Cheylane, avait été fait cardinal en 1370. Et le développement de la carrière ecclésiastique de ce prélat expliquait parfaitement à la fois comment il avait pu recourir pour l'exécution de son Missel à un atelier d'Italie, et comment aussi un manuscrit fait pour lui avait pu venir ensuite au duc de Berry. Sur ce dernier point, il suffirait d'observer que, depuis 1367, Pierre d'Estaing était en France archevêque de Bourges; et à Bourges le duc de Berry avait le chef-lieu de son duché et une de ses résidences principales. On peut ajouter qu'avant même de devenir archevêque de Bourges, n'étant encore qu'évêque de Saint-Flour, Pierre d'Estaing était déjà en rapport avec le duc Jean de Berry, ce prince l'ayant aidé de ses deniers à faire bâtir le monastère des Jacobins à Saint-Flour. Or, il est connu que la bibliothèque du duc de Berry s'est souvent enrichie de volumes provenant de ses familiers ou des prélats avec lesquels le duc Jean se trouvait en relations<sup>1</sup>. D'autre part, devenu cardinal<sup>2</sup>, Pierre d'Estaing a passé en Italie et y a joué un grand rôle. C'est lui qui a le plus, peut-être, contribué, sur les instances de sainte Catherine de Sienne, à persuader au pape Grégoire XI de ramener à Rome le siège pontifical; il fut en Italie légat et vicaire général du Saint-Siège et y mourut évêque d'Ostie et de Ferrare. Résidant en Italie, ayant l'évêché de Ferrare, ville qui est relativement rapprochée de Bologne, quoi de plus naturel que le cardinal d'Estaing ait utilisé les talents d'un calligraphe et d'un miniaturiste célèbre de cette dernière cité?

\*  
\* \*

Voilà donc déterminée d'une façon certaine la provenance origininaire du superbe Missel aujourd'hui à Munich. De cette détermination se dégage une indication de date approximative

1. J. Guiffrey, *Inventaires de Jean, duc de Berry*, t. I, p. XLIII-XLVIII. Cf. comte Paul Durrieu, *la Bible du duc Jean de Berry conservée au Vatican*, Paris, 1910, in-4° (extrait de la *Revue de l'art ancien et moderne*, t. XXVII).

2. Pierre d'Estaing fut cardinal de ce même titre de Sainte-Marie du Transévère, qui devait être également porté plus tard par le cardinal d'Alençon.

pour l'exécution des peintures de Nicolas de Bologne dont il est décoré. C'est le 23 février 1374 que Bartolomeo di Bartoli a achevé de copier et de corriger le texte du Missel, et, par conséquent, que celui-ci a pu commencer à recevoir son illustration. D'autre part, le cardinal Pierre d'Estaing est mort le 23 novembre 1377. Il en résulte que c'est entre ces deux termes extrêmes que Nicolò di Giacomo da Bologna a peint les miniatures grandes et petites du Missel du cardinal. Nous avons là un jalon chronologique dont l'histoire de l'art aura désormais à tenir compte pour l'étude de l'ensemble de l'œuvre du grand maître miniaturiste bolognais.

Mais ce n'est pas tout. Très important en ce qui concerne la personnalité de Nicolas de Bologne, très digne d'être admiré pour sa beauté, le Missel du cardinal d'Estaing offre encore un intérêt spécial au point de vue de la famille d'Estaing. On peut le faire intervenir à propos d'une histoire fort étrange qui s'est passée et a fait quelque bruit au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

\*  
\* \*

Les d'Estaing avaient le glorieux privilège de porter comme armoiries les fleurs de lis, d'or sur fond d'azur, de la maison royale de France. S'ils étaient en possession d'un pareil honneur, disait une tradition familiale qui avait cours au XVII<sup>e</sup> siècle, c'était parce qu'un membre de la famille, Dieudonné ou Déodat d'Estaing, avait sauvé la vie du roi Philippe-Auguste à la bataille de Bouvines en aidant le roi, qui avait été renversé et allait être tué par un soldat allemand, à remonter à cheval. En même temps, Déodat d'Estaing avait aussi sauvé le bouclier ou écu du roi, sur lequel était le blason royal. Philippe-Auguste avait voulu reconnaître cet exploit d'une manière éclatante, et il l'avait fait en donnant à son sauveur et à ses descendants le droit de porter comme armoiries les fleurs de lis de France.

La tradition a été évoquée non seulement par les historiens et les généalogistes, mais aussi par les littérateurs et les poètes. Voltaire, dans *Zaïre*, fait dire au vieux Lusignan :

Quand Philippe à Bovine enchainait la victoire,  
Je combattais, Seigneur, avec Montmorenci,  
Melun, d'Estaing, etc.

Les d'Estaing n'étaient pas peu fiers de leur prérogative. Ils

poussaient même trop loin leur orgueil d'avoir reçu d'un des rois capétiens le droit aux fleurs de lis héraldiques. Boileau, dans sa satire sur la noblesse, dédiée à Dangeau, parue en 1665, a pris l'un d'eux pour le type de ces nobles qui se vantent à l'excès de leurs illustrations familiales beaucoup plus qu'ils ne se préoccupent d'en soutenir l'éclat par leurs propres mérites :

Mais je ne puis souffrir qu'un fat, dont la mollesse  
N'a rien pour s'appuyer qu'une vaine noblesse,  
Se pare insolemment du mérite d'autrui  
Et me vante un honneur qui ne vient pas de lui.  
Je veux que la valeur de ses aïeux antiques  
Ait fourni de matière aux plus vieilles chroniques,  
Et que l'un des Capets, pour honorer leur nom,  
Ait de trois fleurs de lis doté leur écusson.  
Que sert ce vain amas d'une inutile gloire,  
Si, de tant de héros célèbres dans l'histoire,  
Il ne peut rien offrir aux yeux de l'univers  
Que de vieux parchemins qu'ont épargnés les vers<sup>1</sup>.

Cependant, dans l'infatuation des d'Estaing, il y avait un point faible, en quelque sorte un défaut de la cuirasse, que des envieux ou des malveillants pouvaient exploiter. Leurs dires concernant l'origine de leur blason ne reposaient en somme, au XVII<sup>e</sup> siècle, que sur la tradition. Ils ne pouvaient pas montrer l'acte par lequel Philippe-Auguste aurait concédé à Déodat d'Estaing le droit aux fleurs de lis de France. En vain, le comte Joachim d'Estaing, précisément celui que Boileau visait dans sa satire sur la noblesse, avait-il fait dresser en 1670 par César de Rochefort l'inventaire général des titres de sa Maison. On n'avait rien trouvé dans ses archives familiales relativement à la fameuse concession d'armoiries que Philippe-Auguste eût faite immédiatement après Bouvines.

Chose plus grave; dans les récits anciens et dignes de foi de la bataille de Bouvines, nulle part il n'était question de Déodat d'Estaing, ou même d'un d'Estaing quelconque. Bien plus, l'historien le plus important à consulter en l'occurrence, Guillaume Le Breton, dans sa chronique latine du règne de Philippe-Auguste, attribuait formellement l'honneur d'avoir sauvé le roi à Bouvines,

1. Boileau, satire V, *Sur la noblesse*, vers 5-16.

en le remettant en selle, non pas à un d'Estaing, mais à un chevalier nommé Pierre Tristan.

Une telle contradiction était singulièrement embarrassante. Aussi le Père Daniel, dans les premières éditions de son *Histoire de France*, se montre-t-il fort réservé à propos des traditions des d'Estaing. Il les rapporte, mais sous une forme enveloppée de réticences qui laisse à penser qu'il n'y croyait guère. « Il y a une tradition, dit-il, de l'illustre et ancienne maison des comtes d'Estaing, selon laquelle celui qui releva Philippe-Auguste et le remonta après qu'il eût été renversé de son cheval par un soldat allemand estoit un seigneur de ceste maison et que c'est là l'origine du privilège singulier et particulier à ces seigneurs d'avoir pour armoiries les armes de France au chef d'or... Ce qui est certain, c'est que cet usage est immémorial... Quoi qu'il en soit de l'origine d'une si belle prérogative, elle suppose nécessairement ou l'action dont il s'agit ou quelque autre qui ne doit pas avoir été moins éclatante<sup>1</sup>. »

Antérieurement à l'apparition de l'*Histoire de France*, du P. Daniel, avait été imprimée, sur une feuille grand in-folio, une *Table généalogique de la maison d'Estaing en Rouergue, dressée sur chartes, titres et histoires, par Charles d'Hozier, juge général des armes et blazons de France, au mois de may 1679*<sup>2</sup>. Ce tableau généalogique est fait avec grande conscience. Charles d'Hozier mentionne toutes ses sources. Or, il constate bien que les d'Estaing portaient, d'ancienne date, les armes de France avec un chef d'or; mais il ne donne aucune explication du fait; et, à l'article consacré à Déodat d'Estaing, il passe complètement sous silence la part que ce seigneur aurait prise à la bataille de Bouvines. Même abstention complète en ce qui concerne la prétendue origine du blason des d'Estaing dans d'autres généalogies du temps de Louis XIV, manuscrites ou imprimées, qui sont conservées au Cabinet des titres de la Bibliothèque nationale<sup>3</sup>. Il est vrai que Charles d'Hozier avait accepté d'abord cette tradition dans une généalogie imprimée de la maison

1. Père Daniel, *Histoire de France*, seconde édition, t. II (Amsterdam, 1720, in-4°), p. 713.

2. Bibliothèque nationale, Département des Manuscrits, *Cabinet de d'Hozier*, volume 130, dossier Estaing; et Département des Imprimés, Lm<sup>3</sup> 1558.

3. Dossier Estaing dans le même volume du *Cabinet de d'Hozier* et dans le volume 256 des *Dossiers bleus*.

d'Estaing, produite au mois de juillet 1668 devant l'intendant de Champagne<sup>1</sup>. Mais cette première généalogie n'est pas conforme à celle de 1679. D'Hozier y dédouble Déodat d'Estaing en deux personnages du même nom, système qui ne se trouve pas ailleurs, et surtout il n'allègue aucune pièce authentique pouvant appuyer ce qu'il disait alors et ce qu'il n'a plus répété lorsque, dans la suite, il a travaillé exclusivement sur les documents seuls.

Tout à coup, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, la situation parut se modifier complètement au bénéfice des vieilles prétentions des d'Estaing. Ce qu'on avait cherché en vain sembla se révéler, en même temps que s'éclairait, de manière à satisfaire les plus exigeants, la contradiction entre le récit de Guillaume Le Breton, ne parlant que d'un Pierre Tristan, et la tradition des d'Estaing réclamant pour un des leurs l'honneur du rôle joué par ce Tristan à la bataille de Bouvines. J'emprunte ici le récit d'un auteur du même XVIII<sup>e</sup> siècle, l'abbé Bosc, qui l'a inséré dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire du Rouergue*<sup>2</sup> :

« Après la mort de François, comte d'Estaing, chevalier des Ordres du roi, lieutenant général de ses armées et gouverneur de Douai, qui décéda en 1732, les officiers de la sénéchaussée de Rodez firent apposer le scellé au château d'Estaing. Dans le procès-verbal de la levée des scellés, fait en 1750, à la requête du comte d'Estaing (Jean-Baptiste-Charles-Henri), depuis chevalier des Ordres du roi, lieutenant général de ses armées de terre, Grand d'Espagne et enfin amiral, il est dit qu'on trouva dans les archives un petit paquet, lié d'une simple ficelle et couvert d'une enveloppe sur laquelle on lisait cette étiquette : *Faire déchiffrer à Paris*.

« Ce petit paquet contenait deux feuilles de parchemin roulées l'une sur l'autre, écrites en caractères très anciens et gothiques. Dans ce rouleau, on trouva un petit instrument en fer, de six pouces de longueur, troué par le milieu et terminé d'un côté par une béquille en forme de T et, de l'autre, par quatre orillons en fer, en forme de croix. Au trou du milieu était attachée, par une chaîne d'argent, une petite plaque, aussi d'argent, sur laquelle on aperçut quelques caractères gothiques qu'on réussit, avec

1. Bibl. nat., *Nouveau d'Hozier*, vol. 129, dossier Estaing, pièce 13.

2. Rodez, 1797, an V, 3 vol. in-8°. L'abbé Bosc était né en Rouergue vers 1740.

beaucoup de peine, à déchiffrer. Après l'avoir frottée et nettoyée, on y lut cette inscription latine : *Aditus arcule in qua pretiosissimus hujus castelli d'Estagno thesaurus continetur; latet in camera porticula dicta, sive aula consilii, sub petra notata cruce huic quæ videtur ibi simillima* (c'est-à-dire : clef du petit coffre dans lequel est renfermé le plus précieux trésor du château d'Estaing, qui est caché dans la salle qu'on appelle la Galerie, ou la Chambre du Conseil, où l'on voit une croix semblable à celle-ci.) On fit appeler le concierge pour savoir de lui dans quel endroit de la maison était cette croix ; il répondit qu'il croyait en avoir aperçu une semblable en balayant dans la salle de billard.

« Les officiers de la sénéchaussée s'y transportèrent aussitôt avec le comte d'Estaing. On fit lever, en présence d'un grand nombre d'assistants, le pavé sur lequel cette croix était empreinte, et on tira de terre un coffre de fer tout rouillé, couvert de mastic. La difficulté fut de trouver la serrure : on soupçonna qu'elle pouvait être cachée par une croix qu'on voyait sur le couvercle. Elle l'était en effet ; et on parvint enfin à ouvrir le coffre, qu'on trouva rempli de charbon. On fit fouiller dans le charbon et on leva un second coffre de fer sans serrure ni ouverture, qu'on fut forcé de mettre en pièces pour savoir ce qu'il contenait<sup>1</sup>. »

Que renfermait ce coffret, si miraculeusement retrouvé ? C'est ce que l'on eut soin de constater minutieusement dans le procès-verbal de la levée des scellés, auquel Bosc fait allusion, qui fut imprimé dès 1753, trois ans après la trouvaille, et mis en vente avec permission chez le libraire Henault, à Toulouse.

Il y avait, d'une part, dans le mystérieux coffret, trois plaques de bronze attachées ensemble par des agrafes d'argent et couvertes d'inscriptions et quatre documents en latin écrits sur parchemin. Sur les trois plaques de bronze était gravée une généalogie des comtes de Toulouse « depuis 711 jusqu'à la présente année 1222 », disait l'inscription, généalogie commençant par Roderic, dernier roi des Visigoths, pour aboutir à Déodat, né de Sibylle de Chypre, souche de la maison d'Estaing, et à Guillaume, fils de Déodat.

Quant aux quatre documents, ils concordaient avec la généalogie gravée sur bronze pour établir d'une manière expresse que Raimond<sup>2</sup>, comte de Saint-Gilles, fils du comte de Toulouse Rai-

1. Bosc, *op. cit.*, t. II, p. 329-331.

2. J'emprunte les termes de ce résumé aux *Études historiques sur le Rouergue* du baron de Gaujal (Paris, 1858-1859, 4 vol. in-8°), t. III, p. 368.

mond V, qui lui succéda en 1194 sous le nom de Raimond VI, avait épousé, à la fin du mois de novembre 1192, à Limisso, en Chypre, Sibylle, fille de Gui, roi de Jérusalem, prince de Chypre et de Tyr; que Sibylle accoucha, au mois d'octobre 1193, à Toulouse, d'un fils qui fut nommé Déodat; que, néanmoins, Raimond VI la répudia pour épouser Jeanne d'Angleterre; que Déodat qui se cachait sous le nom de *Tristan* sauva la vie à Philippe-Auguste à la bataille de Bouvines; que Philippe, en lui accordant le droit de porter les armes de France, le reconnut pour fils et héritier du comte de Toulouse et pour son propre parent; qu'il lui offrit même son secours pour assurer ses droits, ce que Déodat refusa par respect pour son père; qu'après la mort de celui-ci, arrivée en 1222, Raimond, qu'il avait eu de Jeanne d'Angleterre, et qui, par conséquent, était le frère cadet de Déodat, se mit, au préjudice de celui-ci, en possession des États de leur père commun; qu'il fit enlever, conduire à Toulouse et retenir prisonnier Déodat, et enfin obtint de lui une renonciation forcée aux États de Raimond VI pour s'en tenir aux terres d'Estaing, de Montigny et d'Autun, qu'il avait reçues du vivant de son père; et que vainement Déodat envoya à son frère un cartel de défi que celui-ci se garda d'accepter, ne voulant pas remettre au hasard d'un combat un succès qu'il avait déjà obtenu.

Des quatre actes sur parchemin, tirés du fameux coffret, le plus important était précisément celui dont la production pouvait être demandée aux d'Estaing pour rendre hors de discussion leur tradition familiale concernant leur blason: une charte de Philippe-Auguste, donnée le lendemain de la journée de Bouvines, sur le champ de bataille même, par laquelle le roi octroyait à Déodat d'Estaing, afin de récompenser les éminents services qu'il avait rendus en combattant sous le pseudonyme du chevalier *Tristan*, la faveur de porter désormais les armoiries royales.

Le procès-verbal officiel de la découverte des titres, qui fut imprimé en 1753, donnait de la charte en question de Philippe-Auguste une traduction dont voici quelques passages, reproduits dans l'ouvrage de Bosc :

Philippe, par la grâce de Dieu, roi de France, à Dieudonné dit Tristan, duc représentatif du duché de Narbonne, prince de Rouergue, baron d'Estaing et de Montigni, salut.

... Je vous dois la vie, que vous m'avez sauvée dans la mémorable bataille du jour d'hier, lorsque vous m'avez remis sur mon

cheval, avec une diligence incroyable, et que vous avez défendu ma personne avec tant de courage, en faisant de votre corps un bouclier au mien ; de quoi le souvenir ne s'effacera jamais de mon esprit. Si, sous le nom emprunté de simple chevalier Tristan, vous avez fait de si grands prodiges de valeur ; si vos beaux exploits vous ont élevé, sous un nom inconnu, au commandement en chef de mes gens d'armes ; que ne ferai-je pas pour vous, à qui je suis si redevable...

Voulant donc... vous convaincre que dorénavant je veux vous regarder et traiter non seulement comme mon parent et libérateur, mais encore comme mon propre fils, pour gage de ma parole,... je vous donne, et par ces présentes je vous remets mon écu royal, pour que vous le portiez vous-même, tel que je le porte, et qu'il couvre le vôtre, et pareillement mes enseignes et mes armoiries, pour que le tout vous appartienne et soit dans vos mains le gage permanent de mes promesses.

... Et afin que ce soit chose stable et certaine, j'ai souscrit les présentes de ma propre main, je les ai fait souscrire par plusieurs de ceux qui ont été témoins de votre valeur et j'y ai apposé mon sceau, qui devient de ce moment le vôtre... Donné au camp victorieux de Bouvines, le 28 juillet 1214<sup>1</sup>. *Signés* : Philippe, Eudes de Bourgogne, Robert de Courtenai, Philippe, évêque de Beauvais, prince du sang royal, etc.

Toutes les difficultés s'évanouissaient. Le chevalier Tristan de la chronique de Guillaume Le Breton et Déodat d'Estaing se confondaient en un unique personnage. Les prétentions des d'Estaing étaient confirmées par un acte solennel et portant les signatures *autographes* de Philippe-Auguste<sup>2</sup> et de plusieurs princes du sang. On n'eût pas trouvé mieux dans un de ces contrats de mariage du xvii<sup>e</sup> siècle auxquels le roi Louis XIV daignait accepter de signer en compagnie de quelques-uns des

1. « Datum in victricibus castris pugnae Bovinensis, die 28 mensis julii anno 1214, » suivant le texte latin.

2. « Manu mea has cartas subscripsi », faisait dire au roi Philippe-Auguste le texte latin de la charte que l'on trouvera dans Bosc, *op. cit.*, t. III, p. 276-277. Il est probable qu'il y a là une imitation, déformée d'une manière bien malencontreuse, des formules qui, dans les chartes authentiques de Philippe-Auguste, annoncent l'apposition du monogramme royal (*regii nominis karactere inferius annotato precepimus presentem paginam confirmari*) et des *signa* des Grands Officiers.

Grands de sa cour. C'était superbe! Hélas, c'était même beaucoup trop beau.

La conception d'un acte de Philippe-Auguste que le roi aurait *souscrit de sa propre main* est, pour qui connaît les règles de la diplomatie française, une véritable monstruosité. Tout le reste des documents est à l'avenant, à commencer par ces titres invraisemblables de « duc représentatif du duché de Narbonne » et de « prince de Rouergue » donnés à Déodat d'Estaing. Le baron de Gaujal dans ses *Études historiques sur le Rouergue*<sup>1</sup>, Du Mège dans ses additions à l'*Histoire de Languedoc* de dom de Vic<sup>2</sup> n'ont pas eu de peine à démontrer que, dans ces documents, pour employer une expression vulgaire, rien ne tenait debout. Nous sommes en présence d'une série de faux éhontés autant que grossiers, et cette fameuse trouvaille de 1750, entourée de circonstances si romanesques, n'est qu'une vaste tentative de supercherie.

Sur qui faire retomber la responsabilité de cette malheureuse et maladroite conception? Le baron de Gaujal a supposé qu'elle avait été imaginée par le comte Joachim d'Estaing, celui-là même qui s'est attiré les sarcasmes de Boileau. Le comte Joachim ayant, comme je l'ai déjà rappelé, fait dresser en 1670 l'inventaire des titres de sa Maison, n'y avait rien trouvé concernant la concession des armoiries royales. Ce serait lui qui, dans le but de combler pour l'avenir cette lacune si regrettable à son point de vue, aurait imaginé la combinaison du coffret enfoui et de la clé cachée, avec la pensée qu'un jour une circonstance quelconque les ferait découvrir pour la plus grande gloire de la famille.

Les considérations développées par M. de Gaujal à ce propos rendent cette hypothèse très vraisemblable.

Du reste, le plus intéressé, le dernier comte d'Estaing, le futur amiral, se garda bien de faire usage de ces documents; il n'en est pas question dans un mémoire qu'il fit dresser par le généalogiste Chérin vers l'époque où il fut nommé Grand d'Espagne en 1782. La prétendue charte de Philippe-Auguste est également passée sous silence dans des ouvrages publiés cependant après la découverte sensationnelle de 1750, tel que le

1. T. III, p. 369-384.

2. *Histoire générale de Languedoc...*, commentée et continuée par le Ch. Al. du Mège, t. V (Toulouse, 1842, in-4°), p. 98 à 101 des Additions et notes.

*Dictionnaire historique* de Moréri<sup>1</sup> et le *Dictionnaire de la noblesse* de La Chesnaye Desbois<sup>2</sup>. Néanmoins, tous ne furent pas persuadés, et en 1797 le bon abbé Bosc, quoique l'extinction de la famille d'Estaing lui permit de parler en toute franchise, croyait encore à l'authenticité de cette invraisemblable chartre de Philippe-Auguste *signée* par le roi le lendemain de Bouvines.

Mais un faux laisse parfois des traces dans l'esprit même de ceux qui ont reconnu la falsification. De la fabuleuse chartre de Philippe-Auguste, il resta cette idée que le chevalier Tristan de Guillaume Le Breton cachait la personnalité d'un d'Estaing. On imagina une erreur de copie dans les manuscrits de la chronique latine de Guillaume Le Breton, en supposant que là où il y avait, à l'ablatif en latin, que le roi avait été sauvé par Pierre Tristan, *Petro Tristanno*, on devait lire, avec une correction : *Petro de Stagno*. Cette explication s'est glissée dans les dernières éditions de l'*Histoire de France* du Père Daniel et elle a été admise, comme fondée, par le baron de Gaujal<sup>3</sup>, cependant si justement persuadé de la fausseté des documents découverts en 1750.

La théorie est spécieuse. Il n'y a qu'un malheur, c'est que, pour la soutenir, il faut admettre que le texte de Guillaume Le Breton porte la forme ablatif : *Petro Tristanno*; or, les manuscrits de Guillaume Le Breton qui font foi, et d'après lesquels mon savant confrère, le comte H.-François Delaborde, a donné son excellente édition pour la Société de l'Histoire de France, ne contiennent pas les mots *Petro Tristanno*, mais au nominatif *Petrus Tristanides*<sup>4</sup>; et avec la meilleure volonté du monde, il est impossible d'admettre que *Tristanides* soit une erreur de plume pour *de Stagno*.

Ainsi s'écroule la dernière base sur laquelle on avait voulu établir la véracité indiscutable de la tradition des d'Estaing relativement à l'origine de leur blason.

Ceci est de nature à nous mettre en défiance; et, en poussant

1. T. IV (1759), p. 247.

2. T. VI (1773), p. 145.

3. *Études historiques sur le Rouergue*, t. III, p. 378-380.

4. *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton*, publiées pour la Société de l'Histoire de France par H.-François Delaborde (Paris, 1882-1885, 2 vol. in-8°), t. I, p. 282.

un peu loin l'esprit critique, on peut arriver à se demander si c'est bien à une époque aussi reculée qu'ils le prétendaient que les d'Estaing ont réellement commencé à porter les armes de France avec le chef d'or. Il ne manque pas d'exemples de familles, même de familles souveraines, qui, une fois arrivées au pouvoir, ou tout au moins aux honneurs, ont cherché à reculer dans le passé, par des moyens divers, l'origine de l'illustration de leur Maison. Des assertions qui ne reposent, comme c'est le cas pour les d'Estaing, que sur une tradition, sans aucun document formel à l'appui, prêtent toujours plus ou moins au doute, sinon même à la suspicion.

C'est parfois à des conclusions bien singulières, pour ne pas dire risibles, que nous conduit l'examen des vanités nobiliaires et des prétentions généalogiques. Mgr le duc d'Aumale, qui voulait bien m'honorer de son amitié, ne m'expliquait-il pas un jour, dans un moment de gaieté, et en s'en amusant le premier, comment une tradition, transmise à travers bien des siècles, aboutissait à lui donner à lui, ainsi d'ailleurs qu'à tous les autres princes de la maison de France, comme très lointaine aïeule maternelle, la déesse Vénus. En effet, la maison de France compte parmi ses auteurs le roi Philippe I<sup>er</sup> qui était né du mariage du roi de France Henri I<sup>er</sup> avec Anne de Russie. Anne de Russie avait pour arrière-grand-père l'empereur d'Orient Romain II. Celui-ci, fils et successeur de l'empereur Constantin VIII, Porphyrogénète II, prétendait se rattacher par les liens du sang aux premiers Césars de Rome et notamment à l'empereur Auguste. Or, Auguste, comme son oncle Jules César, nul ne l'ignore, et beaucoup des contemporains de Virgile ne contestaient pas cette tradition, se targuaient de descendre en ligne droite d'Énée, propre fils de Vénus.

La tradition invoquée par les d'Estaing, au sujet de la nature exceptionnelle de leur blason, ne dériverait-elle pas de quelque imagination, semblablement empreinte de fantaisie, et qui aurait été forgée plus ou moins longtemps après le grand événement historique de Bouvines, choisi comme point d'attache d'une explication qui ne serait plus alors qu'une pure légende? Ceci dit sans vouloir attaquer l'ancienneté, certaine évidemment, de la famille, ni la gloire de l'amiral.

Il n'est donc pas inutile, aujourd'hui surtout où certains monuments, qui avaient été jadis allégués à ce point de vue, ont dis-

paru<sup>1</sup>, de recueillir des preuves indiscutables que les d'Estaing portaient déjà les armes de France à une époque relativement reculée.

Le Missel de Munich, en tenant compte de sa description dans l'état primitif donnée par l'inventaire du duc de Berry de 1402, nous fournit justement une de ces preuves. Il en résulte qu'au xiv<sup>e</sup> siècle, avant 1377, un d'Estaing, jouant, dans le royaume de France, le rôle très en vue d'archevêque de Bourges et de plus en relation avec un prince du sang tel que le duc Jean de Berry, pouvait arborer ouvertement les armes de France avec un chef d'or, telles que les ont conservées les d'Estaing des époques plus récentes. Évidemment nous ne remontons pas encore jusqu'à Bouvines, mais nous sommes cependant déjà reportés à moins d'un siècle et demi après la mort de Philippe-Auguste. La fâcheuse impression que pourrait laisser l'histoire des faux documents lancés dans la circulation en 1750 s'en trouve, sinon entièrement effacée, du moins très notablement diminuée.

\*  
\* \*

D'ailleurs ceci n'est qu'un côté accessoire de la présente étude. Ce que je voulais surtout mettre en lumière, — et j'y reviens en terminant, — c'est que l'un des plus importants et des plus beaux manuscrits qu'ait orné de ses peintures le grand maître miniaturiste de Bologne Nicolò di Giacomo a été exécuté par lui à destination d'un Français, notre compatriote le cardinal Pierre d'Estaing.

1. Suivant une biographie imprimée anonyme du cardinal d'Estaing (Bibl. nat. de Paris, Imprimés, Ln<sup>27</sup> 7230), les armes du cardinal se voyaient « dans l'église cathédrale de Notre-Dame de Rodez, en la chapelle du S. Soulier, au pied du reliquaire de la Sainte-Épine ». Une reproduction de ce blason est gravée sur une planche de cuivre que l'on trouve tirée dans le haut, à gauche, d'un grand placard, imprimé sur une seule face, qui contient la *Table généalogique de la maison d'Estaing*, dressée par Charles d'Hozier au mois de mai 1679 (Bibl. nat., Imprimés, Lm<sup>3</sup> 1558, pièce).